

Villejuif ! Rassemblee

Avec Franck Le Bohellec
www.villejuif-rassemblee.fr

SOUTENEZ VILLEJUIF RASSEMBLEE EN FAISANT UN DON !

En nous soutenant, vous contribuez à agir pour faire vivre
le débat citoyen et démocratique à Villejuif.

Concrètement, vous participez aux dépenses liées à l'organisation d'événements et à la diffusion de nos idées.
Chaque don compte, quel que soit le montant.

Madame Monsieur

*mentions obligatoires

Prénom* : Nom* :

E-mail* :

Adresse Postale* :

Code Postal* : Ville* :

Pays de résidence* : Téléphone.....

Choisir le montant de mon don

Dans la limite de 4 600 € par personne physique et pour les élections municipales 2020, tout candidat confondu.

20€ 50€ 70€ 100€ 500€ €

Soit après réduction d'impôts **7€ 17€ 24€ 34€ 170€€**

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66%.

Pour les dons effectués en 2020, un reçu vous sera adressé au deuxième trimestre 2021

Merci de lire et de cocher les cases obligatoires ci-dessous

Je certifie sur l'honneur que **je suis une personne physique** et que le règlement de mon don ne provient pas du compte d'une personne morale (entreprise, association, collectivité...); que le paiement de **mon don provient de mon compte bancaire personnel.**

Je certifie sur l'honneur être de **nationalité française** ou **résider fiscalement en France.**

J'ai lu et j'accepte les mentions d'information relatives au recueil de mes données personnelles ci-dessous.

Signature*



Date :/...../2020

Merci de votre soutien,


Franck Le Bohellec

Merci de renvoyer ce document

Accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de : **AFECM - FLB VILLEJUIF 2020**

À l'adresse suivante : **20, rue Jean Jacques Rousseau, 94800 Villejuif**

Les données recueillies sur ce formulaire sont traitées par « Villejuif Rassemblée ! » afin de gérer les informations relatives aux donateurs du mouvement et de permettre à « Villejuif Rassemblée ! » de vous envoyer des communications politiques. Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires. L'absence de réponse dans ces champs ne permettra pas à « Villejuif Rassemblée ! » de traiter votre demande. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de données vous concernant, ainsi que d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous disposez également de la faculté de donner des directives sur le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer vos droits en nous adressant votre demande accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'adresse postale ou électronique suivante : « Villejuif Rassemblée ! », 2 rue Sevin, 94800 Villejuif, France et contact@villejuif-rassemblee.fr. Ces dons sont versés à l'AFECM - FLB VILLEJUIF 2020 agréée en Sous-préfecture de l'Haÿ-les-Roses le 02 décembre 2019 sous le numéro W943008725. Article L.52-8 alinéas 1, 3, 5 et 8 du code électoral : « Une personne physique peut verser un don à un candidat si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600€ ».